

PROGRAMME DE FORMATION

Élaboration du budget d'une TPE-PME

IDENTIFICATION

Organisme de formation	OnlyForm — SASU
SIRET	100 434 224 00018
Siège social	131 boulevard Carnot, 78110 Le Vésinet
Lieu de formation	16 rue du Caire, 75002 Paris
NDA	11788859278
Certification Qualiopi	CAP2338 — CAPCERT (accréditation Cofrac n°5-0638)
Validité Qualiopi	19/04/2026 — 18/04/2029

PUBLIC VISÉ

La formation s'adresse aux dirigeants et créateurs d'entreprise ayant besoin d'acquérir des compétences en termes de gestion budgétaire.

PRÉREQUIS

- Expérience professionnelle de 3 ans minimum.
- Maîtrise des outils bureautiques de base (traitement de texte, tableur).
- Disposer des données financières de son entreprise (chiffre d'affaires, charges, comptes annuels) pour les travaux pratiques.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La certification permet de valider les compétences acquises en termes d'élaboration d'un budget TPE/PME, afin d'apporter aux dirigeants et créateurs d'entreprises concernés une analyse et compréhension de leurs activités par rapport à leurs impacts financiers. Le budget dépasse l'outil de visualisation des dépenses et des entrées par rapport à un service ou un projet, il est aussi un outil de pilotage, un outil de vulgarisation des chiffres souvent difficiles à interpréter pour une meilleure compréhension et une meilleure communication auprès des différentes parties prenantes.

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Définir et mesurer les entrées financières liées à une organisation cible (entreprise, service, projet).
- Définir et mesurer les dépenses liées à une organisation cible.
- Définir les investissements et emprunts bancaires nécessaires à l'organisation.
- Définir le prévisionnel de trésorerie.
- Établir le compte de résultat prévisionnel ainsi que le plan de trésorerie prévisionnel mensuel et annuel.
- Élaborer le budget de l'organisation (entreprise, service, projet).

DURÉE ET ORGANISATION

Durée totale	21 heures réparties sur 3 jours
Horaires types	9h00 – 12h30 / 14h00 – 17h30
Pause déjeuner	13h00 – 14h00
Effectif	4 à 8 stagiaires

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation dispensée en présentiel uniquement. La pédagogie est active et opérationnelle, fondée sur l'alternance entre apports théoriques, études de cas réelles, exercices pratiques sur les données de l'entreprise du stagiaire, et échanges entre pairs.

Moyens pédagogiques mobilisés :

- Supports de cours numériques (PDF, fichiers Excel modèles).
- Études de cas issues de la pratique d'un Directeur administratif et financier en activité.
- Matrices Excel paramétrées (compte de résultat prévisionnel, plan de trésorerie, tableaux d'amortissement, tableau de synthèse budgétaire).
- Tableau blanc et vidéoprojecteur.

LIEU DE FORMATION

Locaux situés au 16 rue du Caire, 75002 Paris.

Salles accessibles aux personnes à mobilité réduite (ascenseurs, sanitaires PMR, accès direct rez-de-chaussée).

CONTENU PÉDAGOGIQUE

MODULE 1 — Définir et mesurer les entrées financières

Durée : 3h30

- Identification des données commerciales (clients, produits, prestations, prix de vente).
- Décomposition du chiffre d'affaires : produits, prestations vendues, prix de vente unitaire, saisonnalité.
- Exploitation des supports financiers : comptes annuels, grand livre, balances, assiette fiscale.
- Marges brutes et commerciales, gestion des risques (approvisionnement, changes).
- Identification des autres entrées : prestations de service, production stockée, produits financiers, cotisations, subventions, aides.
- Définition d'un objectif commercial justifiant l'élaboration du budget.

MODULE 2 — Définir et mesurer les dépenses

Durée : 3h30

- Recueil exhaustif des données financières de dépenses.
- Charges d'exploitation et achats de fournitures.
- Charges externes et impôts et taxes.
- Frais de personnel : rémunérations, charges salariales, recrutements, absences, départs.
- Charges exceptionnelles.
- Analyse des contrats en cours et pistes d'optimisation.
- Vérification de l'équilibre financier entrées / sorties.

MODULE 3 — Définir les investissements et emprunts bancaires

Durée : 3h30

- Identification des investissements de l'entreprise et de leurs impacts (budget d'exploitation, trésorerie).
- Évaluation des coûts, frais financiers et niveaux de remboursements.
- Tableaux d'amortissement des emprunts bancaires et synthèse.
- Dotations et reprises sur amortissements.
- Capacité d'emprunt de l'entreprise.
- Sélection des investissements et emprunts les plus pertinents.

MODULE 4 — Définir le prévisionnel de trésorerie

Durée : 3h30

- Élaboration du prévisionnel de trésorerie à partir du budget d'exploitation.
- Délai de rotation des stocks.
- Délai de paiement fournisseurs.

- Délai de paiement clients.
- Anticipation des périodes de tension et solutions de couverture financière.
- Continuité d'activité.

MODULE 5 — Compte de résultat et plan de trésorerie prévisionnels

Durée : 3h30

- Élaboration du compte de résultat prévisionnel à partir des recettes et dépenses évaluées.
- Établissement du plan de trésorerie prévisionnel mensuel et annuel.
- Vérification de la cohérence entre compte de résultat et plan de trésorerie.
- Contrôle permanent de l'exactitude et de la cohérence des tableaux.

MODULE 6 — Élaborer le budget de l'organisation

Durée : 3h30

- Construction du budget global de l'organisation (entreprise, service, projet).
- Articulation budget / compte de résultat / plan de trésorerie.
- Rédaction d'une note de synthèse budgétaire.
- Le budget comme outil de communication auprès des partenaires financiers (banques, actionnaires, investisseurs).
- Le budget comme outil de pilotage opérationnel.
- Identification des déséquilibres et proposition de solutions de financement.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluations formatives — pendant la formation :

- Quizz de positionnement en début de formation.
- Exercices pratiques à la fin de chaque module, corrigés en séance.
- Mises en situation sur les données réelles de l'entreprise du stagiaire.
- Évaluation des acquis en fin de chaque journée (tour de table + quizz).

Évaluation certificative — hors temps de formation :

Étude de cas pratique réelle portant sur l'élaboration du budget de l'entreprise de l'apprenant. Le candidat prépare les différents éléments financiers liés à son entreprise, évalue les entrées et dépenses, définit les investissements, le prévisionnel de trésorerie, élabore le compte de résultat et le plan de trésorerie prévisionnels, et rédige une note de synthèse budgétaire.

Le jury de délivrance est composé de deux personnes : un représentant de l'organisme certificateur (Président du jury) et un professionnel extérieur dont la qualité est en lien avec la certification visée. Soit 50 % de personnes extérieures à l'organisme certificateur.

ASSISTANCE TECHNIQUE ET PÉDAGOGIQUE

Un référent unique accompagne le stagiaire tout au long de la formation et reste joignable avant, pendant et après les sessions :

Référent pédagogique et technique	Fabien Mauvee
Email	contact@onlyform.fr / onlyform78@gmail.com
Téléphone	+33 7 85 31 36 53
Délai de réponse	Sous 24 heures ouvrées

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

OnlyForm met en œuvre les conditions d'accueil, d'accompagnement et d'évaluation adaptées aux personnes en situation de handicap. Les locaux situés au 16 rue du Caire, 75002 Paris sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Toute situation particulière est étudiée en amont de la formation afin de définir les aménagements pédagogiques, matériels et organisationnels nécessaires, en lien si besoin avec l'AGEFIPH et les structures de référence.

Référent handicap	Fabien Mauvee
Email	contact@onlyform.fr / onlyform78@gmail.com
Téléphone	+33 7 85 31 36 53

TARIF

Tarif inter-entreprises	1 650 € TTC — Exonération de TVA, Article 261, 4, 4°, a du Code Général des Impôts
-------------------------	--

DÉLAI D'ACCÈS À LA FORMATION

Dans le cas de certains financements publics, un délai minimum de 14 jours calendaires s'applique entre la validation du dossier et l'entrée en formation (Art. L221-18 du Code de la consommation).

CERTIFICATION VISÉE

La formation mène à la certification RS5994 enregistrée au Répertoire Spécifique de France Compétences le 25/04/2022, intitulée « Élaboration du budget d'une TPE/PME » et détenue par CréActifs.

Fiche France Compétences : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5994/>

VALIDATION DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, le stagiaire reçoit une attestation de fin de formation précisant les compétences acquises et les modalités d'évaluation. La délivrance de la certification est conditionnée à la réussite de l'évaluation certificative organisée par CréActifs.